

Demande d'inscription

Documents à présenter

Classes de 7^e

À joindre à la demande :

- 1) la demande d'inscription à une classe de 7^e de l'enseignement post-primaire (**original**),
- 2) la décision d'orientation (**original**),
- 3) le bilan de fin de cycle 4 (**copie : peut être remis plus tard**),
- 4) le bilan intermédiaire avec les compétences transversales (**copie : peut être remis plus tard**),
- 5) le plan de prise en charge (uniquement pour les élèves venant d'une classe autre que la 4.2) (**original**),
- 6) le certificat de résidence **élargi**

Classes inférieures (6^e – 5^e)

À joindre à la demande :

- 1) les bulletins de la dernière classe fréquentée (**copie**), (**ne pas rajouter** les relevés de compétences)
- 2) la fiche de départ (à retirer auprès de la direction du lycée actuellement fréquenté) (**original**),
- 3) la carte de sécurité sociale (**copie**),
- 4) le certificat de résidence.

NB : En principe, un changement de lycée n'est pas prévu à l'intérieur des classes inférieures ! Avant de retirer la fiche de départ du lycée que fréquente votre enfant, veuillez-vous assurer que le (la directeur/directrice dudit lycée est disposé(e) à donner un avis favorable sur la fiche de départ et que la direction du LGK est disposée à procéder à une inscription.

Classe CLIJAA

La classe d'intégration de jeunes adultes (CLIJAA) s'adresse aux élèves entre 18 et 24 ans.

À joindre à la demande :

- 1) la séance de guidance reçu par le CASNA (Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants) (**copie**),
- 2) la carte de sécurité sociale (**copie**),
- 3) le certificat de résidence.

où :

- 1) une recommandation du conseil de classe (affichée sur le dernier bulletin de l'année précédente) (**copie**),
- 2) la carte de sécurité sociale (**copie**),
- 3) la fiche de départ (à retirer auprès de la direction du lycée actuellement fréquenté) (**original**)
- 4) le certificat de résidence.

Classes supérieures (à partir de 4^e)

À joindre à la demande :

- 1) les bulletins de la dernière classe fréquentée (pas besoin de rajouter les relevés de compétences) **(copie)**,
- 2) une équivalence du « Service de la reconnaissance des diplômes » **(original)**, pour les élèves ayant fréquenté un système scolaire étranger),
- 3) un CV si l'élève n'a pas de bulletins de l'année précédente **(original)**,
- 4) la fiche de départ (à retirer auprès de la direction du lycée actuellement fréquenté) **(original)**,
- 5) la carte de sécurité sociale **(copie)**
- 6) le certificat de résidence,
- 7) le cas échéant
 - les bulletins de la classe donnant accès à la section / la formation **(copies)**,
 - la décision de promotion **(copie)**,
 - l'avis d'orientation autorisant l'accès à la section / la formation **(copie)**.

Formation professionnelle (classes concomitantes)

En plus des documents 1-6 (classes supérieures), l'élève devra remettre une attestation de l'ADEM certifiant que l'élève a trouvé un patron **(original)**

Classes CIP et COP

Dans le cas où l'élève n'aurait pas trouvé d'apprentissage jusqu'à la date limite d'inscription, celui-ci pourra être éligible pour une inscription en classe CIP/COP. L'élève ou les parents devront contacter le secrétariat de la direction afin de fixer un rendez-vous avec un membre de la direction.

NB : Seuls les élèves ayant fréquenté le LGK l'année précédente peuvent s'inscrire aux classes CIP/COP.